

Déposé au Greffe
le 22 OCT. 2003
sous le N° 2307718
RCS N° 85 B 521

SOCIETE AEC COMMISSARIATS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : Allée des sapins - 44470 CARQUEFOU
RCS NANTES 333 211 837

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 1 OCTOBRE 2003**

L'an mil neuf deux mille trois
Le 1 octobre
A 17 heures

Les associés de la société AEC COMMISSARIATS société responsabilité limitée au capital de 7 622,45 Euros, divisé en 500 parts sociales de 15,24 Euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire à CESSON SEVIGNE - Immeuble Apollo, sur convocation faite par la gérance à chaque associé, à chaque associé :

Sont présents ou représentés:

- Société EURA AUDIT GROUPE AEC FRANCE OUEST propriétaire de 491 parts sociales, et représentée par Monsieur Didier VRIGNAUD
- Monsieur CAILLER Jean-Pierre propriétaire de 1 part sociale
- Monsieur DOLAINE Olivier propriétaire de 1 part sociale
- Monsieur FORTUN Jean-Yves propriétaire de 1 part sociale
- Monsieur FOURMAGE Jean-Claude propriétaire de 1 part sociale
- Monsieur GAUTEUR Jocelyn propriétaire de 1 part sociale
- Monsieur GIRARD Daniel propriétaire de 1 part sociale
- Monsieur GOURDON Jean-Yves propriétaire de 1 part sociale
- Monsieur LESNE Daniel propriétaire de 1 part sociale
- Monsieur VRIGNAUD Didier propriétaire de 1 part sociale

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Yves FORTUN, gérant.

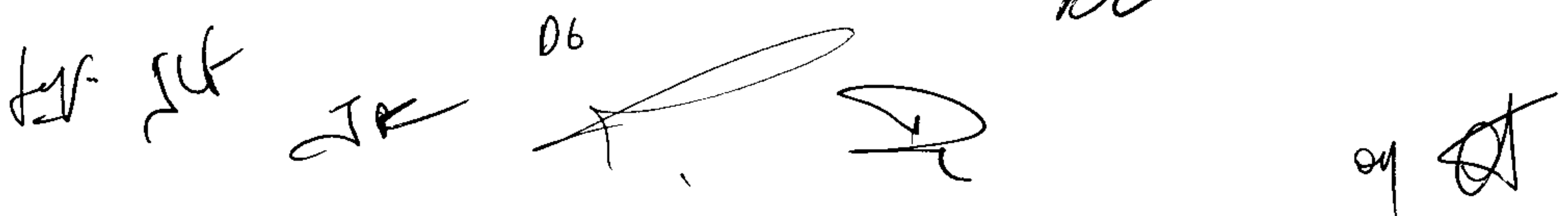
Monsieur Didier VRIGNAUD

l'associé présent et acceptant, représentant tant par lui-même que comme mandataire le plus grand nombre de parts, est appelé comme scrutateur.

Monsieur le Président constate que les associés présents possèdent 500 parts, soit plus de la moitié des parts composant le capital social. En conséquence, l'assemblée étant en mesure de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- les statuts de la société
- le rapport de la gérance
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée



Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Jean-Yves FORTUN de son mandat de gérant
- Nomination de Monsieur Jean-Claude FOURMAGE en qualité de gérant
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le texte des résolutions figurant à l'ordre du jour sont soumises au vote de l'assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Jean-Yves FORTUN de son mandat de gérant à compter du 1 octobre 2003 et décide de nommer aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée à compter du 1 octobre 2003 en remplacement de Monsieur Jean-Yves FORTUN gérant démissionnaire :

Monsieur Jean-Claude FOURMAGE,
associé de la société et Commissaire aux comptes inscrit
domicilié 6, rue de la Rigourdière - 35510 CESSON SEVIGNE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Monsieur Jean-Claude FOURMAGE, présent, déclare accepter le mandat de gérant qui vient de lui être confié et qu'il ne tombe sous le coup d'aucune déchéance ou interdiction lui interdisant l'accès à ces fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et effectuer tous dépôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été créé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

EBRA AUDIT GROUPE
AEC FRANCE OUEST

CAILLER Jean-Pierre

DOLAINE Olivier

FORTUN Jean-Yves

FOURMAGE Jean-Claude

GAUTEUR Jocelyn

GIRARD Daniel

GOURDON Jean-Yves

LESNE Daniel

VRIGNAUD Didier